



Arrondissement de TOURNAI

**COMMUNE
DE
BRUNEHAUT**

11, rue Wibault Bouchart
7620 BRUNEHAUT

Agent traitant
Nathalie BAUDUIN

*Directrice générale
Fonctionnaire Planu*

☎ : 069/36.29.60

nathalie.bauduin@commune-brunehaut.be



Site internet



Page Facebook



Brunehaut, le 22.09.2026

Séance du conseil communal à séance publique du 28.09.2026

Application de l'article L-1122-24 du CDLD

Application de l'article 12 du R.O.I.

Point complémentaire à l'ordre du jour de la séance du conseil communal du 28.09.2026 proposé par Madame Céline LORTHIOIR, Conseillère communale.

Externalisation du nettoyage de l'école d'Hollain – volume des prestations et évaluation du dispositif

Reçu le 22.09.2026 à 14h47' et transmis aux membres du Conseil communal le 23.09.2026 par consultation électronique.



La Bourgmestre,


Clara HURBAIN

Art. 90 de la nouvelle loi communale.

Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres n'est présente.

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre de membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

Toute correspondance doit être adressée à Madame la Bourgmestre.